

## Préface

Voilà assurément un ouvrage peu commun, dont l'originalité tient moins à sa nature qu'à son objet. On ne compte plus les types de dictionnaires : de langue ou encyclopédique ; bilingue ou des noms propres ; des citations, des expressions, des rimes, des synonymes comme des antonymes ; amoureux ou des idées reçues (l'un n'excluant d'ailleurs pas l'autre) ; ou encore – et on se rapproche du sujet – des relations internationales<sup>1</sup> ou du droit international<sup>2</sup>.

Le présent dictionnaire porte sur un thème inédit : *l'actualité internationale*. Derrière ces mots est visé le cours, mouvant par nature, des événements d'intérêt international. Mondialisation oblige, ces derniers occupent une place importante parmi la succession d'instantanés dont nous sommes abreuvés en permanence, à l'heure des « NTIC » (nouvelles technologies de l'information et de la communication) – ce sigle aurait d'ailleurs toute sa place parmi les entrées de l'ouvrage.

De l'actualité internationale, en effet, le grand public a généralement connaissance par médias interposés : la presse écrite et audiovisuelle dont on sait le pouvoir prescripteur, mais aussi, et à vrai dire de plus en plus, les médias électroniques – sites internet et réseaux sociaux. Ces derniers constituent une caisse de résonance non seulement de la presse traditionnelle, mais aussi de ce qui au siècle dernier prenait le nom de « propagande » et s'appelle désormais la « communication » – communication institutionnelle des Etats, des organisations internationales, des ONG, des entreprises... De manière plus « disruptive » encore (le terme est à la mode dans les médias, ce qui signifie qu'il ne devrait bientôt plus l'être), les moyens électroniques de communication offrent à des individus une audience pouvant atteindre un cercle à la mesure de leur « influence », notamment sur les réseaux sociaux, dont l'étendue n'est pas nécessairement proportionnée au mérite de leur prose. Aujourd'hui, tout un chacun est en mesure de délivrer un message médiatique sur l'actualité internationale, du citoyen lambda au dirigeant mégalomane.

C'est dans ce contexte que le présent ouvrage fait œuvre salutaire. L'actualité internationale passe par des mots qui la marquent de leur empreinte et survivent à l'enchaînement d'événements aussitôt périmés. Des mots génériques (on trouvera **\*\*\*16\*\*\*** « Epidémie » mais non « Coronavirus »), passe-partout (« Acteur »), polysémiques (« Anarchie »), ou ultra-spécifiques (« Hotspot »). Des mots flous (« Gouvernance »), idoines (« Brexit ») ou mal employés (« Consensus »), voire des mots délaissés (« Apatride »). Des métaphores (« Ligne rouge »), des euphémismes (« Frappes chirurgicales ») ou des hyperboles (« Point de non-retour »), qui sont souvent la marque d'une instrumentalisation (« Barbarie »). Des termes techniques (« *Jus cogens* ») ; des formules diplomatiques éculées (« Exhorter »), comme des syntagmes nouveaux (« Fake News »), éphémères (parlera-t-on encore de « Responsabilité de protéger » dans dix ans ?) ou durables (« Développement durable »), au point d'intégrer le langage courant (« Casques bleus ») voire celui des sciences humaines et sociales (« Etat voyou »). Des mots scénarisés (« Théâtre des hostilités »), désémantisés (« Résilience ») ou qui changent d'acception au fil des ans (« Appeler à »). Des termes simplificateurs (« Attentat »),

---

<sup>1</sup> D. Battistella et al., *Dictionnaire des relations internationales*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Dalloz, 2012.

<sup>2</sup> J. Salmon (dir.), *Dictionnaire de droit international public*, Bruxelles, Bruylant/AUF, 2001. Voir aussi H. Ascensio et al. (dir.), *Dictionnaire des idées reçues en droit international (en clin d'œil amical à Alain Pellet)*, Paris, Pedone, 2017.

Franck LATTY, Préface in Valère NDIOR (dir.), *Dictionnaire de l'actualité internationale*, Paris, Pedone, 2021, pp. 15-17

voire trompeurs (« Communauté internationale »), mal employés par ignorance (« Cour de La Haye »), habitude (« Amérique du Sud ») ou paresse intellectuelle (« Souveraineté »). Des termes, voire un jargon, qui pénètrent les esprits, une rhétorique qui parfois les manipule.

C'est tout le mérite du *Dictionnaire de l'actualité internationale* que de se saisir de ces mots pour les passer à la moulinette de l'expertise universitaire. A l'invitation inspirée de Valère Ndiior, plus de cent auteurs francophones provenant d'une quinzaine de pays s'y emploient avec conviction et rigueur, qui n'interdisent pas çà et là de subtiles pointes d'humour. Ils sont en ce sens fidèles aux origines lointaines de l'ouvrage : le blog « Le droit international expliqué à Raoul », tenu par notre directeur d'ouvrage, qui se cachait à l'époque derrière un pseudonyme. Le 4 février 2014, il avait mis en ligne un « petit guide de la réponse diplomatique appropriée »<sup>3</sup> qui s'employait à moquer le vocabulaire de la diplomatie internationale. Pour paraphraser Hugo, déjà Valère Ndiior perçait sous Hervé Valoche, et du blogueur inspiré, déjà, par maint endroit le front du professeur brisait le masque étroit.

Le « petit guide » est devenu gros dictionnaire, la diplomatie s'est fondue dans « l'actualité internationale » et l'auteur s'est démultiplié, sans que l'esprit animant le propos initial, alliant érudition et pédagogie amusante, soit altéré. N'y est pas étranger le fait que la plupart des contributeurs sont des lecteurs du blog (anciens lecteurs plutôt, car le blog ne fait plus que vivoter par soubresauts, au regret du public d'antan). Les auteurs sont aussi des femmes et des hommes de droit, habitués à manier les mots, à les interpréter et surtout, consciemment ou non, à les aimer. La coloration de l'ouvrage est ainsi très juridique, et on imagine que son lectorat se recrutera en grande partie parmi cette engeance. \*\*\*17\*\*\*

Ce serait fort dommage qu'il s'y cantonne. Les auteurs ont su proposer des mots de l'actualité internationale un décryptage rigoureux mais accessible à tout citoyen éclairé, qui n'exclut pas la déconstruction politique, l'analyse sociologique et la critique du discours médiatique. C'est donc un large public qui devrait faire son miel du présent *Dictionnaire*, parmi lequel – on se prend à espérer – de nombreux journalistes ou, s'il est trop tard pour l'examen de conscience, des cohortes d'étudiants en journalisme – celles et ceux qui demain se feront l'écho de l'actualité internationale sans avoir étudié en profondeur les relations internationales et leur droit.

Une formule devenue apocryphe de Camus dit : « Mal nommer un objet, c'est ajouter au malheur de ce monde »<sup>4</sup>. Ce serait mettre un poids trop lourd sur les épaules des auteurs du présent ouvrage que de leur assigner la responsabilité de soulager ce monde d'une partie de ses misères. Plus modestement, le *Dictionnaire de l'actualité internationale* contribuera, en bien nommant les choses, à mieux les identifier et les comprendre, et à percevoir les limites ou cerner les biais qui accompagnent l'emploi de certains termes. Ce sera déjà beaucoup.

Franck LATTY  
Professeur à l'Université Paris Nanterre  
Directeur du CEDIN

<sup>3</sup> <http://diraoul.over-blog.com/article-petit-guide-de-la-reaction-diplomatique-appropriee-122404941.html> (consulté le 1<sup>er</sup> mars 2020).

<sup>4</sup> « Sur une philosophie de l'expression », compte rendu de l'ouvrage de Brice Parain, *Recherches sur la nature et la fonction du langage*, Gallimard, in *Poésie 44*, décembre 1943 / janvier-février 1944, n° 17, p. 22. La formule est devenue : « Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde ».